

DÉLIBÉRATION N° 20/284

Séance du 12 mars 2020

Approbation des orientations du « Projet d'établissement 2020-2024 » en vue d'une transmission au Comité social et économique

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie - M Bruno Maquart,

Vu le rapport de présentation,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve les orientations du « Projet d'établissement 2020-2024 » en vue d'une transmission au Comité social et économique.

Fait à Paris,
Le 12 mars 2020

Le président du conseil d'administration

Bruno Maquart